



PREFET DE L'YONNE

SOUS-PREFECTURE DE SENS  
Pôle emploi, cohésion sociale et environnement

AFFAIRE SUIVIE PAR :  
MME P CORNU  
TEL : 03.86.83.95.36  
pascale.cornu@yonne.gouv.fr

**ARRETE SPSE-AGR-2018-0042**

**Fixant la liste des candidats pour le 2<sup>ème</sup> tour de l'élection municipale partielle intégrale le 24 juin 2018 dans la commune de THORIGNY-SUR-OREUSE**

Le préfet de l'Yonne,  
Chevalier de la Légion d'Honneur,  
Officier de l'Ordre National du Mérite,

VU le code électoral et notamment ses articles L.256 et R.126 ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU l'arrêté préfectoral n°SPSE-AGR-2018-0025 du 17 avril 2018 portant convocation des électeurs de la commune de THORIGNY-SUR-OREUSE le 17 juin 2018 (1<sup>er</sup> tour) et le 24 juin 2018 (2<sup>ème</sup> tour) en vue des élections municipales partielles intégrales,

VU l'arrêté préfectoral n° PREF/SAPPIE/BCAAT/2018/0169 en date du 11 juin 2018, donnant délégation de signature à Monsieur régis CASTRO, Sous-Préfet de Sens ;

VU les candidatures enregistrées au 1<sup>er</sup> tour ;

VU le résultat du tirage au sort fixant l'ordre des emplacements d'affichage pour les listes de candidats déclarées aux élections municipales partielles intégrales dans la commune de THORIGNY-SUR-OREUSE ;

Vu le procès-verbal du 17 juin 2018 constatant qu'aucune des listes n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés et qu'il y a lieu d'organiser un second tour de scrutin ;

Vu les candidatures enregistrées au second tour ;

**ARRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>.** – Les listes des candidats dans la commune de THORIGNY-SUR-OREUSE à l'occasion du scrutin du 24 juin 2018 pour l'élection des conseillers municipaux et des conseillers communautaires sont fixées conformément à l'annexe ci-jointe.

**Article 2.** – Les listes des candidats devront être affichées en mairie dès réception ainsi que dans chaque bureau de vote le jour du scrutin.

Fait à Sens, le 19 juin 2018

Le Sous-Préfet,

Régis CASTRO

Le Sous-Préfet de Sens et le Maire de la commune de THORIGNY-sur-OREUSE sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Voies et délais de recours :

Délais et voies de recours : le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal Administratif de DIJON (22 Rue d'Assas – 21000 DIJON) qui devra, sous peine de forclusion, être enregistré au Greffe de cette juridiction dans le délai de deux mois à compter de sa publication. Tout recours doit être adressé en recommandé avec accusé de réception.

Vous avez également la possibilité de former un recours gracieux auprès du Préfet de l'Yonne – Bureau des Réglementations et des Elections – 1 Place de la Préfecture – CS 80119 – 89016 AUXERRE CEDEX ou hiérarchique auprès du Ministre de l'Intérieur – Direction des libertés publiques et des affaires juridiques – Cabinet – Bureau des polices administratives - Place Beauveau – 75800 PARIS CEDEX 08. Ce recours gracieux ou hiérarchique maintient le délai de recours contentieux, s'il est lui-même formé dans le délai de deux mois courant, à compter de la publication de l'arrêté contesté.

ANNEXE A L'ARRETE SPSE-AGR-2018-0042 du 19 juin 2018

Fixant la liste des candidats pour le 2<sup>ème</sup> tour de l'élection municipale partielle intégrale le 24 juin 2018 dans la commune de THORIGNY-SUR-OREUSE

**Panneau n°1**

Liste « AGIR ENSEMBLE »

**Conseiller municipal**

VILBOIS-DARDE ANNICK  
AYMONIN LUCIEN  
FOROPON SYLVIE  
PESQUET THIERRY  
AUBERT JULIE  
VENET PATRICE  
BISSON AMANDINE  
SAVOURAT ALAIN  
RENARD LYDIE  
LAGARDETTE FRANCOIS  
DEMARD GUILAINE  
MATON JEAN-MARC  
CLEMENT MARYLINE  
CHACUN FRANCOIS  
HORSIN MARIE-LINE  
LACOSTE JEAN-PIERRE  
LESOURD JANINE  
AUBERT ALAIN  
PESQUET PAULINE  
CONDAMINET JEAN PIERRE  
KURCEWICZ THERESE

**Conseiller communautaire**

VILBOIS-DARDE ANNICK  
AYMONIN LUCIEN  
FOROPON SYLVIE (candidat supplémentaire)

**Panneau n°2**

Liste « UNIS POUR UN AVENIR SEREIN »

**Conseiller municipal**

SIMON BERNADETTE  
GONCALVES DINO  
MAHTAL SABRINA  
BONACINA BERNARD  
PUGLIESE CORINNE  
GERVAIS THIERRY  
OZEE ALINE  
SITEAUT JEREMY  
DRIES BARBARA  
THOMAS JÉRÔME  
EL DJOUDI AÏCHA  
GERBE FABIEN  
LENOIR EMMANUELLE  
BRIGNOLI GILLES  
BOQUET CAROLINE  
SARRAZIN MICHEL  
RICHARD MARINA  
ADAM JEAN-PAUL  
GUYOT CATHY

**Conseiller communautaire**

SIMON BERNADETTE  
GONCALVES DINO  
PUGLIESE CORINNE (candidat supplémentaire)

**Panneau n°3**

**Liste «ENSEMBLE, CONTINUONS POUR NOS VILLAGES»**

**Conseiller municipal**

**BARDEAU PIERRICK  
FRIED MONIQUE  
CHARLOT JEAN-MICHEL  
BARDEAU CATHERINE  
CERCLAEYS FRANÇOIS  
CHARLOT FRANÇOISE  
SEETEN JEAN-MARC  
CERCLAEYS CHRYSTELLE  
GOSSELIN OLIVIER  
GAUTHIER FABIENNE  
ODOT PHILIPPE  
GUILLERM FRANÇOISE  
CHAUVOT CLAUDE  
COLLETTE ADELINÉ  
MOLTENI GUILLAUME  
LENOIR NATHALIE  
DAVILA MANUEL  
DUCHÉ ANGELINA  
SEGARD CHRISTOPHE**

**Conseiller communautaire**

**BARDEAU PIERRICK  
BARDEAU CATHERINE  
GOSSELIN OLIVIER (candidat supplémentaire)**